

4) Vote du Budget Primitif 2018

Le document budgétaire est remis à chacun des membres présents

Dépenses Fonctionnement

Libellé	Vote
011 - Charges à caractère général	47 550.00
012 - Charges de personnel	
65 - Autres charges de gestion courante	1 000.00
67 - Charges exceptionnelles	14 500.00
022 - Dépenses imprévues	3 081.96
TOTAL	66 131.96

Recettes de fonctionnement

Libellé	Vote
70 - Produits des services	53 000.00
74 - Dotations et participations	
75 - Autres produits de gestion courante	
002 - Résultat reporté	13 131.96
TOTAL	66 131.96

Le Budget Primitif 2018 est voté à l'unanimité

II - Budget du SIVOS

5) Approbation du compte de gestion 2017

Considérant que le compte de gestion dressé par Monsieur le Receveur est conforme au compte administratif,

Le compte de gestion 2017 est approuvé à l'unanimité

6) Vote du compte administratif 2017

Le compte administratif est remis à chacun des membres présents

A la demande du Président, Madame FRABOULET présente les résultats du compte administratif 2017 :

Fonctionnement

Excédent 2017	6 188.56
Excédent global	17 929.68

Investissement

Déficit 2017	- 4 453.63
Déficit global	- 11062.56

Monsieur ANDRIEU, Président, quitte la séance et confie la mise au vote de ce compte à Mme CAVAYE, 1^{ère} Vice-Présidente

Le compte administratif 2017 est voté à l'unanimité

7) Affectation des résultats

L'excédent de fonctionnement de 17 929.68€ est affecté de la façon suivante :

Affectation du résultat 2017	
Inscrire au 002 (RF)	6 867.12
Inscrire au 1068 (RI)	11 062.56

L'affectation du résultat est approuvée à l'unanimité

8) Vote du Budget Primitif 2018

Le document budgétaire est remis à chacun des membres présents

Dépenses Fonctionnement

Libellé	Vote
011 - charges à caractère général	43 050.00
012 - charges de personnel	184 800.00
65 - Autres charges de gestion courante	950.00
66 - Intérêts emprunts	950.00
67 - charges exceptionnelles	
022 - Dépenses imprévues	2 790.00
023 - Virement à la section d'investissement	12 499.94
TOTAL	245 039.94

Recettes de fonctionnement

Libellé	Vote
74 - Dotations et participations	214 072.82
75 - Autres produits de gestion courante	18 500.00
013 - 6419 - Remboursement salaires	5 600.00
002 - Résultat reporté	6 867.12
TOTAL	245 039.94

Dépenses d'investissement

Libellé	Vote
001 - solde exécution reporté	11 062.50
21 - Immobilisations corporelles	7 500.00
16 - 1641 - Emprunts	5 000.00
TOTAL	23 562.50

Recettes d'investissement

Libellé	Vote
10 - Dotations	11 062.56
021 - Virement de la section de fonctionnement	12 499.94
TOTAL	23 562.50

Le Budget Primitif 2018 est voté à l'unanimité

III - Questions diverses

- 9) Il est remis à chaque membre présent l'état de la dette de la cantine intercommunale.
- 10) Il est proposé de réévaluer le prix du repas de cantine qui sera facturé au C.I.A.S. à 3.80 € au lieu de 3.50€, en sachant que le prix facturé aux familles s'élève à 3.40 €. Facturation au C.I.A.S à 3.80€ pour:
- Les animateurs : Repas pris en périodes scolaires et hors périodes scolaires
 - Les enfants : Repas pris pendant les vacances scolaires et les mercredis en période scolaire

La séance est levée à 19 h 20

Le Président


S.I.V.O.S.
BASSIN D'ECOLES
VAL-DE-DAGNE-MONTLAUR
11220 MONTLAUR
Tél. 04 68 24 80 44 - Fax 04 68 24 01 57

Le Secrétaire

